

COMMENT LES BRETONNES ET LES BRETONS PERÇOIVENT LEURS PAYSAGES, ET COMMENT ILS SOUHAITENT LES VOIR EVOLUER

octobre 2025 *Caroline Guittet - OEB*



Zone d'aménagement concerté Baud-Chardonnet à Rennes.

Photo prise dans le cadre de l'observatoire photographique du paysage porté par le département et la DDTM d'Ille et Vilaine © Guillaume Bonnel.

Signé PAP, n°85

Soucieux d'assurer la transition énergétique et, plus généralement, la transition de nos sociétés vers le développement durable, des professionnels de l'aménagement se sont réunis en association afin de promouvoir le rôle central que les démarches de paysage peuvent jouer dans les politiques d'aménagement du territoire.

Ce mois-ci, retrouvez un article écrit par Caroline Guittet, cheffe de projet paysages à l'Observatoire de l'environnement de Bretagne.

« Je suis dans un bureau qui donne sur un parking sans herbe. Il n'y a qu'un moment où c'est agréable, c'est au mois de mai quand on voit le cerisier en fleurs. C'est le moment que j'apprécie le plus sur ce lieu. » [Cadre travaillant à Vitré, 35].

Améliorer la qualité des paysages bretons, c'est « aborder la question des paysages comme l'interface entre les nombreuses politiques publiques (aménagement, biodiversité, énergie, habitat, déplacements...) pour réussir les défis sociétaux tout en faisant preuve de pédagogie » [Chef de projet énergies renouvelables].

Les engagements européens et nationaux d'équité sociale et territoriale ont inscrit dans la loi la notion d'objectifs de qualité paysagère. En réponse aux aspirations des habitants, les collectivités sont chargées de les définir dans leurs documents d'urbanisme¹. Pour aider les élus locaux à appréhender ce ressenti, l'Observatoire de l'environnement de Bretagne (OEB) a réalisé récemment une vaste étude d'échelle régionale intitulée « Bien-être et paysages bretons »².

Chacun a noué un lien d'accoutumance avec son paysage de vie. Il en jouit, consciemment ou pas, ou bien souhaite son amélioration si cet entourage est dépourvu d'agrément. L'étude menée en Bretagne identifie les caractéristiques des paysages quotidiens auxquels les habitants sont sensibles, et définit différentes pistes pour améliorer leur qualité.

Le défi climatique vient renforcer aujourd'hui le contenu et l'importance des objectifs d'une politique de cadre de vie. Nos sociétés doivent réussir à activer les ressorts collectifs et individuels de la responsabilité environnementale. L'urgence de la transition appelle de ce fait une compréhension fine de ce qui nous lie à notre territoire, et plus généralement à l'écosystème terrestre. Déjà explorée par les études d'histoire sociale et d'anthropologie, la question complexe de la sensibilité sociale au paysage se renouvelle ainsi, et prend une nouvelle actualité.

Une enquête pionnière

Cette enquête est une première en France du fait de son extension géographique. Menée sur une région entière, elle inclut ses différents types de paysages urbains, périurbains, ruraux et littoraux, et cible la diversité des groupes géosociaux dans chacun de ces lieux de vie.

L'étude a été financée par l'État et la région, et co-pilotée par une quinzaine d'institutions en charge des politiques paysagères en Bretagne³. Autre marque de son ambition politique, cette enquête demande aux habitants de choisir quelles actions seraient à mener pour rendre plus agréables les paysages dans lesquels ils vivent.

Durant l'automne et l'hiver 2022-2023, près de 2 300 personnes ont répondu à une cinquantaine de questions portant sur leur expérience des lieux et leurs souhaits. Un premier enseignement se dégage de ce travail. Il existe un intérêt réel, en Bretagne, pour la question paysagère. Cette sensibilité alimentée des attaches culturelles locales et par l'époque concerne les différents types de paysage et toutes les catégories d'habitants.

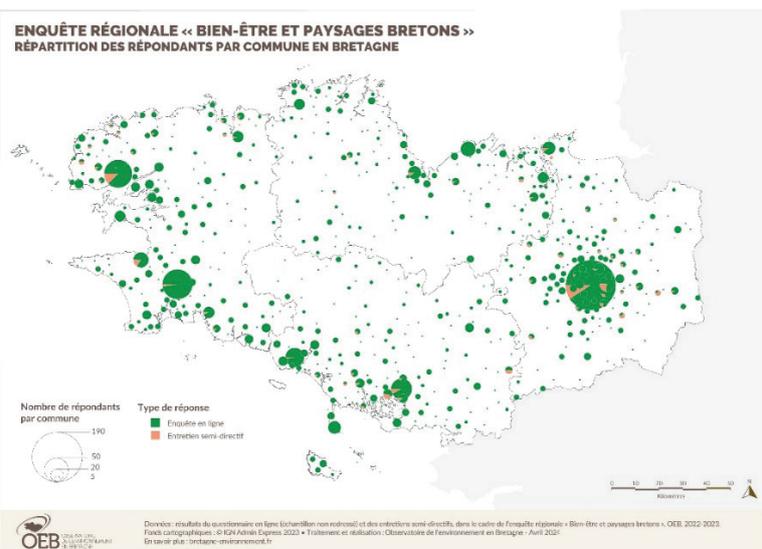
Une enquête représentative

Deux techniques complémentaires ont été adoptées pour nourrir l'analyse. De décembre 2022 à mars 2023, 2151 habitants ont répondu par mail ou questionnaire du site web de l'OEB. Afin que l'échantillon soit cohérent avec les caractéristiques générales de la population bretonne, il a fait l'objet d'un redressement intégrant ses données géosociales (sexe, âge, catégories socio-professionnelles, poids départementaux)⁴. Une analyse a également été menée pour assurer la représentativité des réponses par rapport aux différents types de paysages⁵.

3 Ont contribué à la construction de l'enquête, à son analyse et à la diffusion de ses résultats : l'OEB, la DREAL et la région Bretagne, le laboratoire ESO à l'université Rennes 2, l'OFB, les DDTM du Morbihan et du Finistère, les départements d'Ille-et-Vilaine et des Côtes-d'Armor, les PNR d'Armorique et du Golfe du Morbihan, l'agence d'urbanisme de Brest-Bretagne (ADEUPa) et l'agence bretonne de la biodiversité (ABB).

4 Pratique courante en matière de sondages, le redressement consiste à appliquer des pondérations pour augmenter ou réduire le poids des répondants selon qu'ils sont sur ou sous représentés dans l'échantillon obtenu, comparé à la population mère.

5 L'échantillon couvre la variété des paysages en matière de densité communale, de communes littorales et non littorales, et des sept familles de paysages recensés dans une étude menée antérieurement par l'Office : paysages cultivés à ragosses, paysages cultivés avec talus, paysages de littoral urbanisé, paysages boisés et de bosquets, paysages de bocage à maille élargie, paysages de bocage dense sur collines, paysages de cultures légumières. Ces familles de paysage sont décrites dans le document « Les paysages de Bretagne », livret et poster, par Le Dù-Blayo L., Barray F., Gouery P., Bourget E., Michel K., Ganzetti I., Le Petit A., 2013, Conseil régional de Bretagne, 32 p.



L'enquête a recueilli les réponses des habitants de 632 des 1207 communes de Bretagne.

1 Convention du Conseil de l'Europe sur le paysage, loi « biodiversité » de 2016, loi sur l'accélération des énergies renouvelables de 2023, etc.

2 Pour retrouver l'intégralité des résultats et les données associées : <https://bretagne-environnement.fr/article/resultats-enquete-bien-etre-paysages-bretons>.

L'OEB avait missionné par ailleurs les ateliers professionnels des master 2 « Environnement, territoires et acteurs » et « Aménagement et collectivités territoriales » de l'université Rennes 2. Neuf étudiants issus de ces ateliers ont rencontré cent vingt habitants choisis selon les critères géosociaux précités pour des entretiens semi-directifs. Ces données qualitatives (1000 pages) ont été croisées avec celles du questionnaire en ligne.

Avec cette enquête robuste, la dimension sociale du paysage, « partie du territoire telle que perçue par les populations », est ainsi objectivée pour la première fois par des données fiables à une échelle régionale.

Les trois échelles du paysage quotidien

L'étude se concentre sur les paysages des lieux de vie, définis comme un cercle d'un kilomètre autour du domicile, et sur les paysages du travail, un kilomètre autour du lieu de travail. On entend par paysages des loisirs ceux qui se trouvent à un kilomètre à la ronde de ces derniers.

Fixer de tels périmètres permet de définir de façon précise les différents lieux où les habitants ont leurs habitudes. D'autres questions abordent la perception des paysages qu'ils traversent lors de leurs déplacements pour aller de leur domicile à leur lieu de travail ou de loisirs.

Une telle approche permet de relier les catégories de paysages « ordinaires » ou « de qualité » à leurs fonctions sociales (se loger, travailler, se détendre) et selon les choix individuels ou collectifs, désirés ou

subis, des différents types d'habitants. Cette analyse ouvre ainsi la voie à des actions opérationnelles répondant aux aspirations qu'ils auront exprimées.

La formulation d'actions prioritaires

Dans les lieux de vie, le calme et la nature font la qualité des paysages

A la question de savoir s'ils se sentent « bien » dans leur lieu de vie, 86 % des Bretons répondent positivement⁶. L'enquête propose de détailler ce qui fonde plus particulièrement ce bien-être. Il se trouve associé à un « environnement calme » et à un « contact avec la nature à proximité de chez soi ». De ce fait, les bretons apprécient particulièrement de vivre dans une maison et dans des communes peu et très peu denses⁷.

14 % des répondants ne se sentent « ni bien, ni pas très bien », ou clairement « pas très bien » dans leur lieu de vie. Plusieurs variables sociogéographiques fondent cette appréciation : ils habitent une commune densément peuplée ; dans un immeuble collectif et plus généralement dans un centre-ville ou un quartier densément peuplé ; ou bien dans un lieu considéré comme « assez bruyant » voire « très bruyant ».

6 Ce sentiment est confirmé par le baromètre des territoires de 2025 où 87 % des réponses de Bretagne vont à l'item « il fait bon vivre dans mon quartier » (8% de plus que la moyenne nationale).

7 La densité communale est établie par les classes qu'a définies l'Observatoire des territoires.



Paysage fluvial d'une petite ville © J.-C. Ballot, Châteaulin, 2016, observatoire photographique du paysage du parc naturel régional d'Armorique, popp-breizh.fr.



Paysage littoral © D. Lédan, Locmariaquer, 2019, observatoire photographique du paysage du parc naturel régional du Golfe d'Armorique, popp-breizh.fr.

En matière de pratiques quotidiennes de l'espace social ou du paysage, les habitants des espaces à la densité de population forte à moyenne apprécient particulièrement différentes formes de sociabilité. Dans les milieux ruraux, ils privilégient le contact avec la nature. Moins la commune est dense, plus les liens avec la nature sont forts.

Autre acquis de cette étude : les habitants investissent leur lieu de vie différemment selon leur genre. En Bretagne, les femmes sont plus nombreuses que les hommes à privilégier la sortie en famille, le contact avec des amis et aussi les lieux de consommation, aires de jeux, parcs et jardins. Du côté des hommes, le sentiment de bien-être naît plutôt de la fréquentation d'espaces de nature et de lieux patrimoniaux. Des études complémentaires seraient nécessaires pour appréhender ces distinctions de genre dans leur diversité culturelle et leur fondement ethnographique ou anthropologique.

De grandes différences sont observées aux deux extrémités des âges de la vie. Les jeunes se sentent « le moins bien dans leur cadre de vie » et ont aussi « le moins de contact avec la nature ». Ils se trouvent vivre et travailler en zones denses, ce qui cumule les variables sociogéographiques repérées par l'étude comme autant de conditions d'un bien-être moindre⁸. A l'inverse, les 65 ans et plus sont ceux qui se sentent le mieux, par rapport aux autres classes d'âge, dans leurs espaces de vie, d'activités et de loisirs, et qui apprécient particulièrement le contact avec la nature.

Dans la grille de réponses aux différentes questions de l'enquête, « le contact avec la nature » et « le calme » qui lui est associé apparaissent comme autant de garants de la qualité du cadre de vie. La densité communale ressort ainsi comme une variable majeure pour l'appréciation du bien-être social en Bretagne, comme si l'habitat dispersé en était une condition.

Un tel résultat interroge les équilibres et déséquilibres que nos sociétés imposent aux citoyens. Les espaces urbains sont-ils devenus des facteurs de mal-être pour des populations qui, dans leur ensemble, n'y trouvent pas les conditions d'une vie épanouie ? Qu'il s'agisse de paysages urbains, périurbains ou ruraux, ces résultats questionnent l'équité sociale

8 Cette observation corrobore le constat du conseil économique, social et environnemental régional (CESER) sur la jeunesse bretonne en difficulté en 2023 : *Il faut toute une région pour favoriser le bien-être des jeunes en Bretagne*, Rennes, 289 p. Disponible sur : ceser.bretagne.bzh/publications/il-faut-toute-une-region-pour-favoriser-le-bien-etre-des-jeunes-en-bretagne/

et territoriale permettant, ou non, d'accéder à des paysages de qualité pour tous.

Cette ambition de justice démocratique se trouve aujourd'hui visée par différents protocoles et programmes réglementaires existants ou en cours de montage. En sus de l'objectif de lutter contre les gaz à effet de serre, l'objectif de « zéro artificialisation nette » des sols en 2050 vise plus fondamentalement un enjeu de qualité des paysages urbains, périurbains et ruraux pour le bien-être des habitants. Les travaux sur l'urbanisme en faveur de la santé, développés entre autres par l'école des hautes études en santé publique de Rennes, proposent de leur côté des démarches d'accompagnement visant le même objectif. Les opérations d'aménagement urbain entendent densifier la ville en favorisant autant que possible le contact avec la nature (depuis sa fenêtre et en bas de chez soi) et en réduisant les différents types de pollutions, et particulièrement la pollution sonore⁹.

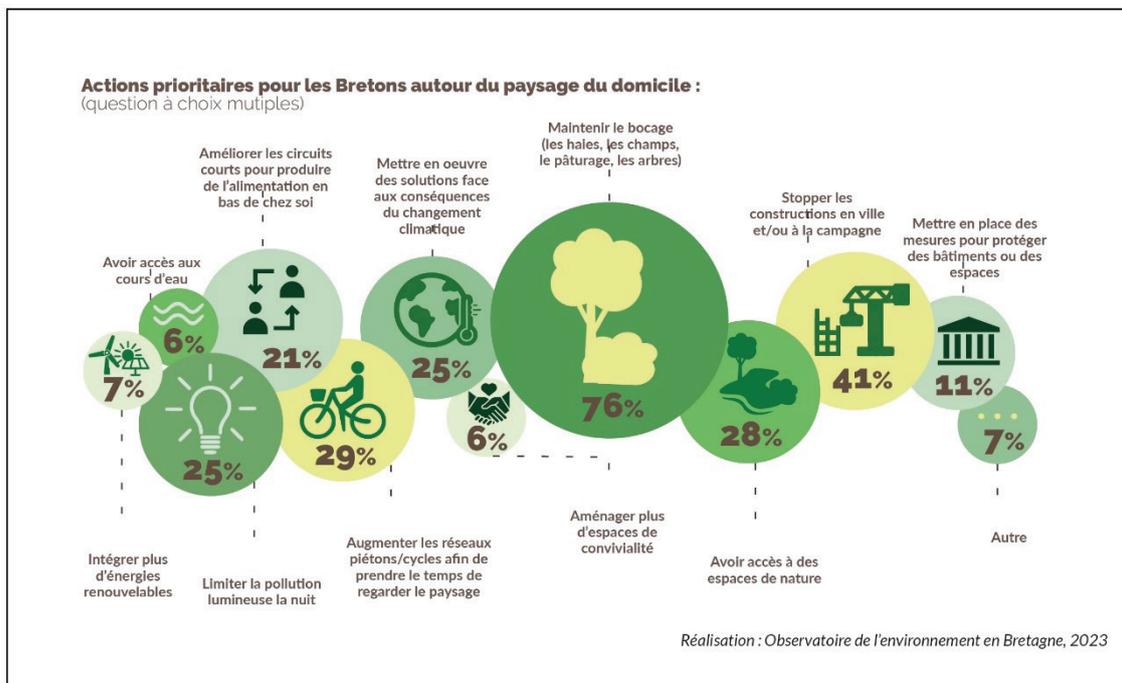
Maintenir le bocage

Souvent jugé à tort comme un concept non opérationnel car « trop subjectif », le paysage se compose en fait de réalités qui permettent de définir des valeurs et des objectifs à la fois concrets et partagés. 75% des habitants de Bretagne estiment ainsi qu'une action paysagère prioritaire est d'y maintenir le bocage. Cette mesure est mise en avant quelle que soit la densité de la commune, mais largement privilégiée dans les communes rurales (90 %).

Le bocage est ici le symbole d'une reconquête qualitative souhaitée des paysages ruraux dans une région où 64 % du territoire sont consacrés à l'agriculture¹⁰. La Bretagne est la première région française pour la production et la transformation de viande. Son territoire a été particulièrement marqué par la modernité intensive et ses remembrements. A l'inverse, la structure bocagère fait référence à l'identité régionale par son histoire paysanne et sa multifonctionnalité au service de l'environnement (qualité de l'eau, de l'air, des sols, etc) mais aussi de l'agronomie : refuge des auxiliaires des cultures, brise-vent pour les animaux. L'aspiration qu'expriment les habitants est donc clairement celle d'une mutation des systèmes de production agricole qui permette un retour de l'arbre et du végétal dans les campagnes bretonnes.

9 EHESP, A-URBA, 2020, *Le guide ISadOrA, une démarche d'accompagnement à l'intégration de la santé dans les opérations d'aménagement urbain*, 355 p.

10 <https://bretagne.chambres-agriculture.fr/agrithèque/detail-publication/actualites/abc-les-chiffres-edition-2023/>



Limiter l'extension urbaine près de chez soi

Adeptes de l'habitat dispersé, quatre personnes sur dix souhaitent néanmoins « stopper les constructions en ville et/ou à la campagne ». Le territoire de la Bretagne est fortement marqué par une artificialisation récente due à son dynamisme économique, en particulier dans les zones littorales.

Les habitants vivant dans les espaces densément peuplés souscrivent à la liste des réponses proposées en matière d'actions environnementales : « avoir accès à des espaces de nature », « limiter la pollution lumineuse la nuit », « mettre en œuvre des solutions face aux conséquences du changement climatique ». Le renforcement des politiques des trames (verte, bleue, noire et blanche) permettra donc de favoriser la biodiversité végétale et animale ainsi que le bien-être des habitants.

Végétaliser les paysages du lieu de travail

Les paysages où l'on travaille font partie du quotidien des habitants. Une dizaine de questions porte sur la valeur que les habitants leur attribuent. Ces paysages sont ceux que déprécient les habitants. Seuls 39 % d'entre eux jugent agréables les lieux situés un kilomètre autour de leur travail, et près de la moitié (44 %) adhèrent à l'idée que « beaucoup de choses sont à imaginer pour rendre (cet) environnement appréciable ».

Alors que 72 % des actifs vivant dans les espaces très peu denses qualifient d'agréable leur lieu de travail, seuls 37 % des répondants expriment cette satisfaction pour les trois autres typologies de densité. Sur ces espaces, les répondants évoquent un grand nombre de nuisances sonores, visuelles ou olfactives : « proximité de la voie express et route passante qui causent beaucoup de bruit et



Grand Fougeray © G. Bonnel, observatoire photographique du paysage de l'atlas des paysages porté par la DDTM et le département d'Ille-et-Vilaine.



Zone d'activité du Pouffanc de Séné © D. Lédan, observatoire photographique du paysage du parc naturel régional du Golfe du Morbihan.



Polder et site industrialo-portuaire de Brest © B. Bègne, observatoire photographique du paysage du port de Brest de la région bretonne.

de pollution (odeurs d'échappement, camion de transport de cochons...) ».

La qualification de cet environnement extérieur appellerait une étude supplémentaire pour préciser si cette dépréciation tient à la configuration des espaces en tant que tels, ou bien aussi à la perception du travail lui-même, ou aux conditions d'accueil. L'enquête montre clairement que ces paysages sont peu satisfaisants pour beaucoup d'habitants.

Les actions prioritaires proposées par le questionnaire et évoquées en entretiens semi-directifs concernent, a minima, la végétalisation : « Plus d'espaces végétalisés au cœur de la zone industrielle ». Favoriser les transports en commun, les mobilités douces et « désurbaniser » sont également des actions auxquelles souscrivent un bon nombre de répondants.

Alors que les Bretons sont conscients qu'ils ont un rapport affectif avec les paysages de leurs lieux de vie, ils ne sont pas habitués à évaluer les paysages d'aménagement où la plupart ont leur lieu de travail. Huit habitants sur dix travaillent en intérieur. Le discours ambiant et la culture courante ont peu qualifié les espaces alentour, les voies rapides et les bretelles des infrastructures comme les formes des équipements industriels, commerciaux ou de stockage dont sont composés les lieux où la plupart a son emploi.

Maintenir voire améliorer la qualité des paysages naturels

Sept Bretons sur dix fréquentent des espaces naturels au moment de leurs loisirs. Et 87 % des répondants font de la qualité paysagère de ces espaces une motivation pour s'y rendre. Entendons par espaces

naturels les paysages ruraux (forêt, champs, chemins, etc.) et les paysages liés à l'eau (bord de mer, bord de rivière, étangs, lacs, etc.). En complément, les entretiens avec les habitants détaillent que sont recherchés « la beauté des lieux, une symbiose avec les éléments naturels, les cours d'eau, les arbres, le vent, les vagues et les rochers », et aussi un isolement social.

Les Bretons apprécient une nature peu anthropisée, les lieux sauvages ou une campagne à l'ancienne. Les touristes et les autres usagers sont pointés du doigt pour leurs pratiques peu respectueuses de l'environnement ou du vivre-ensemble, listées par le questionnaire : non-respect des zones naturelles, allumage de feu, dégradation du sol, déjections canines, pollution par les déchets, pratique de la chasse, etc. 12 % des répondants souhaitent que les chasseurs occupent moins souvent leurs lieux de promenade, et des mesures pour limiter leur surfréquentation. Des campagnes de sensibilisation sur les bonnes pratiques dans la nature sont suggérées par une poignée de personnes interrogées. « Favoriser les mobilités douces et diminuer la place de la voiture, désurbaniser, entretenir les chemins, limiter toutes les formes de pollution » : les habitants entendent que les actions en faveur des paysages de loisirs concilient dynamiques naturelles et pratiques sociales.

Étendre l'espace-temps des traversées paysagères

Les paysages que l'on traverse pour se rendre au travail ou dans un lieu de loisir sont une routine quotidienne devenue habituelle pour la plupart des gens. Cet espace-temps contraint passé dans les paysages « du pétrole » contribue au bien-être des populations ou, au contraire, le dégrade.



Marais Islet à Plurien, observatoire photographique du paysage du grand site de France Cap Erquy - Cap Fréhel.



Tourbière de Landemarois à Parigné © E. Nogues, observatoire photographique du paysage des espaces naturels sensibles d'Ille-et-Vilaine.



Bois de Kervert à Saint-Gildas-de-Rhuys © D. Ledan, observatoire photographique du paysage du parc naturel régional du Golfe du Morbihan.



Gouesnac'h
© observatoire photographique du paysage
de l'atlas des paysages porté par la DDTM du
Finistère.



Route nationale 12, Trémuson
© F. Mordellet, observatoire photographique
du paysage du pôle d'équilibre territorial et
rural du pays de Saint-Brieuc.

L'enquête montre que, quels que soient le nombre de kilomètres parcourus pour se rendre au travail, la majorité des Bretons observent les paysages autour de la route (78 %). Ces paysages sont différents les uns des autres pour 44 % d'entre eux, et qualifiés d'agréables (39 %) et de changeants au gré des saisons (38 %). Les 16-25 ans en ont une perception plus mitigée en les qualifiant au contraire de monotones et de stressants.

Près d'une personne sur deux modifie parfois son itinéraire pour passer par un paysage plus agréable, en particulier quand on prend de l'âge.

Si les Bretons qualifient peu et apprécient modérément l'environnement extérieur de leur lieu de travail, ils développent un lien marqué avec les paysages de leurs déplacements quotidiens, et en particulier quand il s'agit de se rendre dans leurs lieux de loisir.

Les habitants y apprécient alors particulièrement le parcours, dont 91% d'entre eux observent les paysages « agréables, changeants, apaisants ». 77 % des Bretons modifient parfois leur itinéraire pour explorer tel ou tel paysage.

Les déplacements sont donc des occasions pour les habitants de jouir d'un espace-temps dédié à découverte ou à la redécouverte des paysages depuis les routes, les voies vertes ou les rues. Entretenir le réseau des routes secondaires et prendre soin du bord des grandes infrastructures importe donc pour améliorer la qualité des paysages du quotidien. D'autant que les Bretons désirent donner la priorité aux modes actifs comme le vélo

ou la marche à pied. Il faudrait donc consolider, sécuriser et végétaliser les voies douces de cette mobilité physique au quotidien afin que la qualité des paysages assure ainsi la santé des habitants.

Les suites opérationnelles de l'enquête

Dans le cadre de sa mission générale d'observation et de suivi de l'environnement, l'OEB a complété son catalogue d'indicateurs environnementaux à partir de cette enquête portant sur des indicateurs sociaux. Un renouvellement de l'opération est prévu dans dix ans pour mesurer la façon dont les transformations du paysage seront perçues par les habitants. Par ailleurs, les résultats « infusent » dans différentes sphères, et pourront constituer un appui pour « réussir la transition écologique par le paysage »¹¹.

L'enquête et l'échelle régionale

Densifier la ville tout en y intégrant une biodiversité de qualité, promouvoir les bienfaits de la nature auprès des jeunes, ré-enbocager les campagnes, « naturer » les espaces du tout minéral, végétaliser et accroître les voies douces : un ensemble d'actions peuvent être menées pour donner corps aux aspirations et valeurs partagées des habitants, telles que les révèle ou confirme l'enquête. Celle-ci pose

¹¹ Voir la note de la Fabrique Écologique « Réussir la transition écologique par l'approche paysagère » publiée en avril 2024 : https://www.lafabriqueecologique.fr/app/uploads/2024/04/Note-50-Paysage_V-def_pdf.pdf



Rimou, 2019, 2023 © G. Bonnel, observatoire photographique du paysage de l'atlas des paysages d'Ille-et-Vilaine, porté par la direction départementale des territoires et de la mer et le département.

ainsi les premiers jalons pour intégrer le paysage dans le schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (Sraddet) afin d'assurer la mise en réseau des actions en matière de transport ou de confortement des trames vertes et bleues.

En réponse aux demandes des habitants, les résultats de l'enquête pourraient également légitimer certaines politiques incitatives en assurant un transfert de l'échelle régionale à l'échelle locale. Ils devraient conforter en particulier la politique Breizh Bocage portée par la région depuis 2007¹². En 2007-2014 et 2015-2022, deux programmes ont ainsi financé des plantations de haies en partenariat avec les intercommunalités et les syndicats de bassins versants. Ce financement permet de (re) planter des haies et différentes animations autour de ces actions. Actuellement, malgré cette politique régionale active, pour 416 km de haies arborées et arbustives plantées chaque année, 414 km de haies matures sont arrachées par les agriculteurs¹³. L'enquête pourrait contribuer à confirmer ce fragile retournement de tendance.

Dans le même sens, la question du bien-être assuré par la qualité paysagère pourrait être intégrée aux orientations du plan régional santé environnement (PRSE), en écho à la nouvelle recommandation paysage / santé développée dans le cadre de la mise en œuvre de la Convention du Conseil de l'Europe sur le paysage. Au moment du renouvellement de l'enquête, les indicateurs sociaux qu'elle a établis permettraient aussi,

au-delà des données strictement quantitatives, d'évaluer ces politiques publiques à partir du vécu des habitants.

Actuellement, l'enquête se diffuse dans différentes sphères comme le réseau des acteurs œuvrant sur la stratégie régionale pour la biodiversité, le réseau des plans climat-air-énergie territoriaux ou encore le réseau agissant pour le 4^{ème} PRSE ; le tout constitue autant de jalons vers une éventuelle politique régionale fondée sur les paysages.

L'enquête et l'échelle locale

Après la diffusion des résultats en 2024 auprès des intercommunalités, des pays ou des syndicats mixtes, le travail en cours consiste à accompagner les territoires pour qu'ils s'en approprient les résultats à l'échelle locale. Dans le cadre de la révision de son SCoT, le pays d'Auray s'appuie ainsi sur les données locales de l'enquête pour engager son diagnostic paysager. Le parc naturel régional du Golfe du Morbihan réalise le même travail pour l'actualisation de sa charte. Cette déclinaison opérationnelle est possible lorsque la taille de l'échantillon local est suffisante. Lorsque ce n'est pas le cas, l'OEB peut aider les territoires à affiner la méthode de recueil des données pour améliorer l'appréhension des représentations paysagères locales et pouvoir les comparer avec le référentiel régional.

¹² Pour en savoir plus sur le programme Breizh Bocage : <https://www.bretagne.bzh/presse/communiqués-dossiers/breizh-bocage-valoriser-davantage-les-bienfaits-environnementaux-du-bocage/>

¹³ Observatoire de l'environnement en Bretagne, 2025, *Chiffres Clés du bois-énergie en Bretagne*, Rennes, 28 p.

L'enquête et le citoyen

L'OEB et certains de ses partenaires ont élaboré une programmation culturelle avec différentes compagnies de théâtre professionnelles pour la saison 2025-2026¹⁴. À partir des résultats de l'enquête, les habitants seront amenés à créer une pièce intitulée *Se souvenir des loups* et à la jouer sur scène¹⁵. Différentes restitutions publiques continueront à diffuser les résultats de l'étude pour, plus largement, développer de nouveaux imaginaires sur le thème de l'habitabilité du monde et de nos relations au vivant.

Conclusion

Le premier résultat de ce travail est de constater le fort engouement des citoyens pour la question paysagère. La variété des paysages du quotidien en Bretagne a été approchée à partir du triptyque lieux de vie / de travail / de loisirs et des paysages traversés qui les relient. Dans l'ensemble, les habitants apprécient positivement les paysages dans lesquels ils vivent, à l'exception de ceux où ils travaillent. Par ailleurs, l'attachement au bocage, actuellement sous pression dans la région, souligne le rôle des politiques publiques comme Breizh Bocage. Une telle donnée pourrait contribuer à inspirer de nouvelles actions, conformes aux aspirations et à la sensibilité des habitants dans les territoires.

Cette étude constitue un remarquable outil de sensibilisation qui pourra être décliné à toutes les échelles, en particulier dans les documents d'urbanisme. Une référence pour les autres régions françaises ?

Retrouver l'étude complète : <https://bretagne-environnement.fr/article/resultats-enquete-bien-etre-paysages-bretons>.



14 DREAL et Région Bretagne, Office français de la biodiversité, Département d'Ille-et-Vilaine, Programme IRIS-E de l'université de Rennes, le théâtre de Poche (Hédé, 35), le Quai des rêves (Lamballe, 22), le Centre Culturel d'Athéna (Auray, 56) et les partenaires qui ont porté l'enquête.

15 Pour en savoir plus : <https://bretagne-environnement.fr/thematique/article/les-paysages-en-scene-les-habitants-sous-les-projecteurs>.